

Max Osternaud reconduit à la tête des eaux de la Veaune



Le président et les vice-présidents du syndicat.

Les nouveaux délégués du syndicat des eaux de la Veaune se sont réunis e dans les locaux du syndicat.

Le président sortant, Max Osternaud, a installé les nouveaux délégués.

Il a laissé, ensuite, la place à François Auroux, doyen d'âge, qui fit procéder à l'élection du président. En tant que sortant, Max Osternaud fut le seul candidat. Il a été réélu en obtenant 30 voix.

Il a proposé au comité que le bureau soit composé de 4 vice-présidents répartis par zone : deux pour les communes du canton de l'Hermitage, un pour le canton de Romans et un pour celui de Saint-Donat. De fait, le 1^{er} vice-président en char-

ge des finances est Gérard Deroux, le 2^e vice-président en charge des travaux, Yves Dupin, le 3^e vice-président en charge du matériel, René Billon, la 4^e vice-présidente, Pascale Vigouroux est chargée des problèmes d'environnement.

Une situation financière saine

Les indemnités du président et des vice-présidents ont été adoptées à l'unanimité. Elles s'élèvent à 823,40 € pour le président et à 329,21 € pour les vice-présidents.

À titre d'information, le nouveau président a rappelé que le montant des inves-

tissements, réalisés depuis 2008, se situe à un peu plus de 5,5 M€, soit une moyenne de 920 000 € par an (141 € par an et par abonné).

Avec, en point d'orgue, la restructuration de la station de pompage et de refoulement des Marais.

Le prix de l'eau qui était de 0,67 € le m³ avec un abonnement de 5,10 € est passé, en 6 ans, à 0,78 € le m³ avec un abonnement qui est resté inchangé. Ce qui représente une augmentation de 2,20 € pour un abonné.

Le syndicat possède donc une situation financière saine avec un taux d'emprunt de 1,86 % et un seul remboursement de 28 179,56 €.